



AG2R LA MONDIALE

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE (RSE)

Exercice 2015

Rapport extra-financier (dit de responsabilité sociétale d'entreprise)
soumis à l'attestation des Commissaires aux comptes
établi par la direction de la RSE et des Fondations
approuvé par les Conseils d'administration d'AG2R Prévoyance, de La Mondiale,
de SGAM AG2R LA MONDIALE et de l'Association sommitale,
diffusé en Assemblées générales.

Date d'émission : le 24 mai 2016

L'attestation des Commissaires aux comptes est disponible sur demande à la Direction de la Comptabilité ou à la Direction de la RSE et des Fondations.

PREAMBULE

AG2R LA MONDIALE est un des tout premiers Groupe d'assurance de protection sociale et patrimoniale français, spécialiste de l'assurance de personnes : prévoyance, santé, épargne, retraite. Associant des sociétés de personnes, AG2R LA MONDIALE est guidé par sa volonté de créer de la valeur pour ses assurés, pour ses membres, pour ses collaborateurs et pour ses partenaires.

Sous l'impulsion d'instances soucieuses de faire respecter les spécificités du paritarisme et du mutualisme, AG2R LA MONDIALE augmente en permanence la qualité de ses produits et services pour accompagner ses assurés tout au long de la vie.

Pour défendre et protéger au mieux les intérêts de ses assurés, AG2R LA MONDIALE est à leur écoute pour préparer l'avenir, anticiper les aléas de la vie et répondre à tous les besoins en assurance de personnes.

Les chiffres clés 2015

Périmètre AG2R LA MONDIALE 2015, y compris RÉUNICA et VIASANTÉ (sauf précision particulière)

- 27,8 milliards d'euros de collecte brute globale
- 107,4 milliards d'euros d'actifs totaux
- 299 millions d'euros de résultat net (périmètre SGAM)
- 5,2 milliards d'euros de fonds propres (périmètre SGAM)
- 285% ratio de solvabilité (périmètre SGAM)
- 15 millions d'assurés et ayants droit
- 500 000 entreprises adhérentes en France
- 10 081 collaborateurs (périmètre UES La Mondiale+ Amphitéa+GIE AG2R)

Les positions

- n°1 en retraite complémentaire Agirc et Arrco,
- n°2 en retraite supplémentaire,
- n°7 en assurance vie épargne en France et au Luxembourg,
- n°3 en prévoyance,
- n°4 en santé,
- n°11 en épargne salariale (en encours).

Un peu d'histoire...

AG2R LA MONDIALE est né de l'union d'AG2R et de La Mondiale, deux groupes bénéficiant d'expertises complémentaires, respectivement en retraite complémentaire, prévoyance et santé et en épargne, retraite supplémentaire. C'est en 2001 que s'effectue le premier rapprochement autour d'une filiale, Arial assurance, détenue à 50 % par chaque entité. En 2008, SGAM AG2R LA MONDIALE est créée donnant naissance au Groupe. Le 1er janvier 2015, AG2R LA MONDIALE, RÉUNICA et VIA SANTÉ se sont unis pour former le groupe de référence en assurance de la personne en France.

Le document ci-après présente la démarche RSE globale du Groupe. Il combine des indicateurs et des informations relevant des périmètres AG2R, La Mondiale et REUNICA – et ce sur l'exercice 2015. Les données de VIASANTE, d'AG.Mut, d'Europartner ne sont pas intégrées, et La Mondiale Exécutive n'est pas prise en compte dans les indicateurs sociaux.

SOMMAIRE DU RAPPORT

- I. POLITIQUE GÉNÉRALE DITE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (*Politique Groupe*)**
 - a. Un groupe d'assurance de protection sociale et patrimoniale engagé pour le développement durable
 - b. Des engagements formalisés
 - c. Faits marquants 2015
 - d. Une méthode
 - e. Des moyens

- II. ENGAGEMENT SOCIÉTAL**
 - a. Relations avec les parties prenantes
 - b. Impact territorial, économique et social
 - i. Le modèle économique et assurantiel
 - ii. Un investisseur responsable
 - iii. Le soutien à une économie responsable et à l'emploi
 - iv. Le mécénat et les actions de solidarité
 - c. Sous-traitance et fournisseurs
 - d. Loyauté des pratiques
 - e. Autres actions engagées en faveur des droits de l'Homme
 - f. Protection des données personnelles

- III. ENTREPRISE SOCIALEMENT RESPONSABLE**
 - a. Présentation
 - b. Politique de formation
 - i. Orientations
 - ii. Digitalisation de la formation
 - iii. Refonte des parcours d'intégration
 - iv. Politique managériale et transition digitale
 - v. Maîtrise des risques
 - c. Accords signés
 - d. Accessibilité
 - e. Egalité professionnelle

- IV. RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE**
 - a. Politique environnementale
 - b. Immobilier de placement et immobilier d'exploitation
 - c. Politique d'impression
 - d. Provision pour risque environnemental
 - e. Utilisation des sols
 - f. Thématique exclue

- V. PERSPECTIVES 2016**

I. POLITIQUE GÉNÉRALE DITE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- a. AG2R LA MONDIALE, un groupe d'assurance de protection sociale et patrimoniale engagé pour un développement durable.

Le Groupe AG2R LA MONDIALE, déploie une démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) proactive depuis plusieurs années :

- **grâce à sa gouvernance paritaire et mutualiste** qui permet à la partie prenante « client », c'est-à-dire aux représentants de ses assurés et de ses allocataires, de prendre une part active dans les processus de décision et de contrôle ;
- **au nom de ses valeurs** qui nourrissent ses engagements sociaux ;
- **du fait de son métier**, puisque la mutualisation des risques qu'il organise pour protéger financièrement les personnes tout au long de leur vie est renforcée par la mise en place d'actions de prévention santé et par une juste articulation entre assurance et aides sociales au profit de ses allocataires les plus en difficulté ;
- **en raison de sa structure juridique (un regroupement de sociétés de personnes) et de leur modèle économique** qui garantissent la pérennité des engagements dans le temps tout en permettant un partage équitable de la valeur créée dans le cadre notamment de la politique tarifaire et de la rémunération des contrats.

Au-delà de ces engagements-socles liés à la vocation, au métier et aux spécificités de son organisation, AG2R LA MONDIALE s'engage de manière proactive pour réduire son empreinte environnementale – en particulier, ses émissions de gaz à effet de serre, directes ou indirectes.

Enfin, la spécificité de sa démarche RSE repose sur la mobilisation régulière des collaborateurs, considérés comme des leviers essentiels du changement dans l'entreprise.

- b. Des engagements formalisés

Les engagements d'AG2R LA MONDIALE sont formalisés et renouvelés chaque année :

- par les plans d'entreprise successifs (2009-2011, 2012-2014, 2015-2018) ;
- par l'adhésion volontaire aux principes du Pacte mondial (dès 2003), à la Charte de la diversité (2006), à la Charte Développement durable de l'Association française de l'assurance (2009), à l'initiative Caring for Climate (2009), au Manifeste de l'entreprise responsable de Réseau Alliances (2010) ;
- en 2012, le Groupe a pris un engagement spécifique visant à déployer sa méthode d'analyse relevant de l'investissement socialement responsable (ISR) à la totalité de la gestion d'actifs dans le cadre de la Global Union for Sustainability, (GUS).

AG2R LA MONDIALE participe enfin activement aux travaux de nombreuses organisations professionnelles, ou associatives, pour partager ses réflexions et ses bonnes pratiques RSE : la Fédération Française de l'Assurance (FFA), la Réunion des Organismes d'Assurance Mutuelle (ROAM), le Centre d'études techniques des institutions de prévoyance (CTIP), l'Observatoire de la RSE (ORSE), le Réseau Alliances, la commission RSE du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), l'Association française des Investisseurs Institutionnels (Af2i) et le Cercle des Investisseurs Institutionnels de NOVETHIC. Et aussi : le Conseil Supérieur de l'ESS, le Labo de l'ESS, les Rencontres du Mont Blanc, la Fonda et France active.

c. Faits marquants 2015

L'année 2015 a été marquée par un contexte institutionnel et réglementaire particulièrement dense : vote et promulgation de la loi sur la Transition énergétique et écologique, publication du décret d'application de l'article 173 relatif à la politique d'investissement des investisseurs institutionnels, préparation des cahiers des charges de deux labels dans le champ de la gestion d'actifs (label ISR, label TEE), négociations internationales sur le Climat, à Paris fin décembre (COP 21).

Parallèlement et en complément de son action régulière en matière de RSE, le Groupe a renforcé la formalisation de ses contributions au développement durable, de la manière suivante :

- intégration de deux chantiers dédiés dans le plan d'entreprise ÉLAN 2018 ;
- renforcement des engagements RSE dans le champ de l'investissement et de la gestion d'actifs ;
- formalisation d'une politique environnementale.

Au titre des faits marquants, il convient de retenir quelques actions réalisées au cours de l'année en raison de leur caractère illustratif ; elles complètent l'ensemble des projets et actions conduites dans le cadre de la démarche RSE d'AG2R LA MONDIALE.

Au plan sociétal

- **Le programme Coaching des Allergies Respiratoires (CARE) d'AG2R LA MONDIALE récompensé par le Trophée de l'Argus paritaire et mutualiste dans la catégorie « Prévention des risques »** : le Groupe a été récompensé pour la qualité de son accompagnement des salariés du secteur de la boulangerie artisanale. Suite à l'enquête épidémiologique menée en 2012 auprès des 120 000 salariés de la boulangerie artisanale sur les allergies à la poussière de farine, une démarche d'accompagnement réalisée par des infirmières et des médecins a été proposée aux salariés affectés par une rhinite majeure ou un asthme. L'objectif : empêcher au maximum la transformation de la rhinite en asthme, via l'éducation thérapeutique et l'adoption de gestes professionnels de prévention. Ce sont ainsi près d'un millier de personnes, réparties sur l'ensemble du territoire national, qui ont été accompagnées pendant 6 à 8 mois.
- **La prévention des risques professionnels** : participation à la démarche de prévention de la pénibilité portée par la Confédération du Commerce de Gros et International qui consiste en l'élaboration d'un référentiel commun d'évaluation de la pénibilité, sous l'angle interprofessionnel, et d'une solution logicielle dédiée conçue par DIDACTHEM IPRP qui pourraient aider à mieux mesurer l'exposition de salariés aux facteurs de pénibilité.
- **La prévention santé par l'activité physique et sportive** : très impliqué depuis plusieurs années auprès des acteurs de la forme en entreprise et de la pratique sportive comme vecteur d'un vieillissement en bonne santé (Institut des Rencontres de la Forme, ADAL, SIEL Bleu), AG2R LA MONDIALE s'est associé au MEDEF et au Comité National Sportif et Olympique Français (CNOSF) pour la réalisation d'une étude d'impact des effets du sport sur la compétitivité et la productivité des entreprises réalisée par Goodwill Management. Parallèlement, comme chaque année, le Groupe a encouragé ses collaborateurs et ses assurés à participer à des événements sportifs au profit d'associations.
- **L'accessibilité des salons de coiffure aux personnes à mobilité réduite** : participation active des Institutions de la Coiffure, membres du Groupe, à l'évènement organisé par l'association JACCEDE le samedi 10 octobre 2015 pour sensibiliser les salons de coiffure à l'accessibilité ; conception et expérimentation d'un nouveau modèle de salon de coiffure, adapté aux personnes à mobilité réduite en Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Cette initiative portée par les Institutions de la Coiffure est soutenue par les pouvoirs publics. Elle pourrait être étendue aux hôpitaux et aux maisons de retraite.

- **La contribution à l'emploi et à l'économie sur les territoires** : la qualité sociétale de la politique d'investissement du Groupe a été reconnue par l'édition 2015 des « Couronnes Instit Invest ». AG2R LA MONDIALE a reçu le prix récompensant les « meilleures pratiques d'investissement en faveur de la création d'emplois » et a fait l'objet de deux nominations au titre des « meilleures pratiques en matière de financement de l'économie locale » et des « meilleures initiatives en faveur du climat ».
- **Les contributions du Groupe à l'intérêt général** : le Groupe est particulièrement engagé dans de nombreux domaines de l'intérêt général et ce au titre de l'action sociale institutionnelle d'une part, du mécénat et des fondations d'autre part. Les actions sociétales sont notamment recensées dans le cadre des rapports trimestriels et des lettres d'information adressés aux Administrateurs. S'agissant de l'activité de la Fondation, elle fait l'objet d'un rapport d'activité annuel détaillé établi au printemps, soumis à l'examen des Commissaires aux comptes, puis à l'approbation du Conseil d'administration de la Fondation. Il est ensuite transmis au Préfet de région et diffusé aux parties prenantes (diffusion aux membres et aux bénévoles de la Fondation, mise en ligne sur le site internet Groupe). Une évaluation de la relation de la Fondation avec ses partenaires a en outre été réalisée au deuxième semestre 2015 par un cabinet indépendant.
- **La politique de sponsoring intègre un volet sociétal** : le Groupe a déployé en 2015 des actions en lien avec le Tour de France pour encourager la pratique du vélo comme vecteur de prévention santé : réalisation d'une exposition, création de l'application numérique « Vivons vélo » qui donne des conseils pratiques aux usagers en matière de sport-santé, organisation d'un concours « Roulons solidaire » qui invitait le grand public à pédaler pour soutenir la recherche de l'Institut Pasteur sur les maladies dégénératives. Parallèlement, le Groupe s'est associé au Tour de France de l'emploi, initiative prise par le Mouvement des Entreprises de France (Medef) pour promouvoir les métiers en tension. Il a porté la démarche sur quatre territoires en lien avec le circuit du Tour de France : Arras, Tarbes, Digne-les-Bains et Saint-Jean-de-Maurienne.

Au plan social

- **La sensibilisation des salariés en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap** : à l'occasion de la Semaine pour l'emploi des personnes en situation de handicap 2015, 20 manifestations sur 16 sites différents ont été organisées afin de sensibiliser et/ou de former les collaborateurs. Par ailleurs, le Groupe a participé pour la deuxième année consécutive au festival « Regards Croisés » en présentant un film en compétition. Il est à nouveau partenaire du quatrième challenge (2015/2016) TousHanScène de l'association Tremplin dont l'activité est de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes en situation de handicap.
- **La politique d'emploi des jeunes au sein du Groupe** a été formalisée en 2015 autour de deux axes : 1) l'alternance qui permet d'accompagner des jeunes du niveau Bac à Bac + 2 (politique mise en place notamment au bénéfice de jeunes en situation de handicap ou issus de la diversité), mais aussi sur des niveaux de formation plus élevés (Bac + 3 à +5). Depuis 2015, l'objectif de 3% de jeunes en alternance est étendu au nouveau périmètre du Groupe ; 2) l'insertion des publics défavorisés qui se traduit depuis de nombreuses années par des engagements et des actions concrètes sur le terrain (accueil de stagiaires, propositions de jobs d'été et actions d'accompagnement des jeunes sur le terrain dans les nombreuses régions où notre Groupe est présent (« Un emploi pour les jeunes » en région Nord Pas de Calais, « 100 chances 100 emplois » à Marseille).

Le climat ayant été décrété Grande cause nationale de l'année 2015, le Groupe a décidé de participer à des initiatives-cibles et de poursuivre ses actions de sensibilisation auprès de ses collaborateurs :

- **La politique environnementale du Groupe a été formalisée, approuvée par le Comité exécutif et intégrée dans le plan d'entreprise.** Elle se décline en cinq engagements : 1) mieux maîtriser les pollutions et les déchets générés de manière directe ou indirecte ; 2) être plus économe en matière de consommation des ressources naturelles ; 3) mieux apprécier la contribution du Groupe à la transition énergétique ; 4) réaliser une empreinte carbone des actifs financiers ; 5) continuer de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Elle sera traduite dans le schéma directeur immobilier et dans la gestion d'actifs. En outre, trois sites-clé du Groupe pourraient être transformés à terme en sites éco-exemplaires sous réserve des études de faisabilité qui seront réalisées courant 2016.
- **En matière de gestion d'actifs**, les équipes de la Direction des investissements ont notamment élaboré une première méthode d'appréciation de l'empreinte carbone des actifs financiers en tenant compte des travaux de recherche menés conjointement par Carbone 4, l'ORSE et l'association ABC, et des préconisations de True Cost et Vigeo. Elles ont par ailleurs activement contribué aux événements et aux travaux de place sur la loi TEE et sur la préparation des référentiels des labels ISR et RSE, en particulier dans le cadre du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), de la Chaire « Entreprendre autrement » de Kedge Business School.
- **Un nouveau site grenoblois certifié HQE®** : dans le courant du troisième trimestre a eu lieu l'inauguration de « l'Austral », un bâtiment de plus de 6 200 m² répartis sur sept étages, qui accueille notamment la Direction régionale, l'agence commerciale, le centre de gestion et le CICAS de l'Isère. Près de 300 collaborateurs travaillent dans cet immeuble qui est certifié HQE® et lauréat de la Pyramide d'Argent 2015 de l'immobilier d'entreprise (récompense décernée par la fédération des promoteurs Immobiliers des Alpes). La performance thermique de cet immeuble devrait être supérieure de 20% à la performance exigée par la réglementation thermique en vigueur (RT 2012).
- **Nouvelle mesure « Bilan carbone » Groupe** : conformément à l'article 75 de la Loi Grenelle II, le Groupe a calculé en 2015, pour chacun de ses GIE, les émissions de gaz à effet de serre émises au cours de l'exercice 2014. Comme pour le précédent bilan (exercice 2011), le calcul a porté sur un périmètre plus large que celui imposé par la réglementation : il concerne l'ensemble des activités à l'exception de la gestion des actifs financiers et immobiliers, soit 48 574 TCO_{2e} en 2014, en baisse d'environ 13% par rapport à 2011.
- **En amont et dans le cadre de la Semaine européenne de la Mobilité et des Déplacements**, qui s'est tenue comme chaque année du 16 au 23 septembre, il a été proposé aux salariés d'expérimenter un maximum de modes de déplacements alternatifs à la voiture. Les lauréats ont été récompensés par des lots individuels. Des dons ont été versés par ailleurs au profit d'Action contre la Faim, de Bleu-Blanc-Cœur, et de l'Institut Pasteur. Parallèlement, sur le site de Mons-en-Baroeul, un groupe de travail « Mobilité durable » et un réseau de « Référent Mobilité » ont été lancés avec un objectif opérationnel : relancer le co-voiturage. Le Groupe a souscrit un abonnement à la plateforme de co-voiturage BlaBlaCar pour permettre aux salariés de créer des communautés de co-voitureurs sur 10 territoires. Le déploiement de la démarche est prévu pour la période 2016-2017.
- **En lien avec la COP 21**, le Groupe a rejoint la liste des entreprises qualifiées « Ambassadeurs de la solidarité climatique » dans le cadre d'une convention de mécénat avec le Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités (GERES) et s'est engagé à respecter six principes fondateurs de la Charte de la solidarité climatique (la réalité du réchauffement climatique, la responsabilité des

pays industrialisés, la vulnérabilité des populations des pays en développement, l'équité et la solidarité face aux changements climatiques, la réduction de l'empreinte carbone et le soutien aux populations fragiles). Une équipe de salariés s'est engagée dans le défi des Familles à énergie positive (FAEP), défi qui consiste à économiser eau et énergie sur la période allant du 1^{er} décembre 2015 au 30 avril 2016. Leur participation, si elle s'avérait positive, permettrait d'envisager un développement de l'opération sur plusieurs territoires. Une convention avec l'Agence Parisienne du Climat a été formalisée pour aider l'équipe à atteindre ses objectifs.

d. Une méthode

L'élaboration et le déploiement de la politique de développement durable repose sur la méthode suivante.

- **Identification des thèmes et suivi des pratiques RSE du Groupe** en lien avec le métier et les valeurs :
 - collecte et analyse des pratiques RSE internes,
 - mise en place de groupes-projet dédiés,
 - formalisation (progressive) des engagements,
 - choix d'indicateurs mesurables et conception de tableaux de bord,
 - à l'étude, intégration des risques RSE dans la cartographie des risques opérationnels.

- **Sensibilisation et formation des collaborateurs** :
 - actions de communication et de formation interne,
 - innovation participative,
 - encouragement à la transversalité et au travail coopératif.

- **Reporting au Comité exécutif Groupe** et suivi dans le cadre des plans d'entreprise

- **Reporting RSE aux administrateurs** :
 - intégration des thèmes RSE dans les rapports annuels depuis 2006,
 - suivi de l'activité RSE dans le reporting trimestriel depuis 2012,
 - élaboration d'un document de référence sur la RSE Groupe (en cours).

e. Des moyens

Le Groupe s'est doté de moyens : en 2015, trois collaborateurs (dont deux au sein de la Direction RSE et Fondations) ont été exclusivement dédiés au suivi de la démarche RSE. La mise en œuvre des projets et actions s'appuie en outre sur des salariés missionnés au sein des directions et départements concernés. La mission Fondations est assurée par plusieurs salariés représentant deux personnes équivalent temps plein. Elle repose aussi sur l'engagement bénévole de 79 correspondants. La formation des bénévoles, nécessaire au bon exercice de leur mission, est effectuée pendant le temps de travail (soit deux jours par an et par correspondant salarié engagé auprès de la Fondation à titre bénévole).

II. L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL

a. Relations avec les parties prenantes

La gouvernance du Groupe permet une intégration formalisée de la partie prenante « client » qui participe indirectement, via ses représentants, à la décision et au contrôle des décisions.

Champ	Indicateurs – Périmètre précisé par indicateur	2015
Gouvernance	Nombre d'administrateurs nationaux (AG2R LA MONDIALE et RÉUNICA)	407
	Nombre d'administrateurs territoriaux (périmètre AG2R-RÉUNICA retraite, prévoyance et AG.Mut)	471
	Moyenne d'âge des administrateurs (AG2R-RÉUNICA et AG.Mut)	62 ans
	% de femmes administratrices au plan national AG2R LA MONDIALE	21%
	% de femmes administratrices en régions AG2R LA MONDIALE	24%
	Nombre de sociétaires (La Mondiale)	411 833
	Nombre de Délégués des sociétaires à l'Assemblée générale de La Mondiale	159
	Taux de participation des sociétaires aux élections (La Mondiale)- (Base : le tiers des régions renouvelé chaque année)	8,47%
	Taux de participation des Délégués des sociétaires à l'AG (La Mondiale)	81,70%
	% de femmes parmi les Délégués des sociétaires (La Mondiale)	29,56%
	% de nouveaux élus parmi les Délégués des sociétaires (La Mondiale)	18,24%

AG2R LA MONDIALE et RÉUNICA allient paritarisme et le mutualisme. Ce mode de gouvernance unique permet au Groupe de servir les intérêts des seuls assurés et de privilégier une vision stratégique de long terme. Toutes les instances, nationales et territoriales, relevant du périmètre de la retraite complémentaire, des institutions de prévoyance et de l'action sociale sont constituées paritairement de représentants désignés par les organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO) et de représentants désignés par les fédérations d'employeurs (Medef, CGPME, UPA). Au-delà, la proximité du Groupe avec ses parties prenantes (allocataires – partenaires) est animée au plan territorial par 17 Conseils Régionaux d'Action Sociale (COREAS), 17 Commissions régionales prévoyance et 17 Comités régionaux Primamut).

La description complète de la gouvernance du Groupe est précisée dans les rapports de contrôle interne.

En outre, plusieurs pôles professionnels ou thématiques permettent de renforcer la relation entre l'assureur et ses adhérents : le Pôle alimentaire et le Pôle Coiffure ont pour missions de préserver et de promouvoir les intérêts et les spécificités des métiers d'une part, de valoriser, innover, proposer des solutions d'assurance de protection sociale et de prévention santé pour les assurés et les entreprises de ces secteurs. Par ailleurs, un pôle mutualiste anime les mutuelles adhérentes et partenaires du Groupe.

Enfin, les intérêts des sociétaires et des assurés sont représentés par Amphitéa, l'Association souscriptrice du Groupe, dont l'objet est de souscrire au nom et au profit des assurés les contrats les plus adaptés à leurs besoins et les plus performants auprès de l'assureur. Tous les contrats commercialisés par le réseau commercial, sauf rares exceptions, font ainsi l'objet d'une convention signée entre l'assureur et l'association. Pour souscrire ces contrats, le souscripteur doit en même temps adhérer à l'association et acquitter une cotisation (11 euros pour les personnes physiques, 27 euros pour les personnes morales). Avec 100 correspondants régionaux et deux comités techniques (comité Produits et comité de gestion), Amphitéa anime un dialogue opérationnel entre ses adhérents et les équipes techniques d'AG2R LA MONDIALE pour améliorer les produits et les services.

b. Impact territorial, économique et social

i. Le modèle économique et assurantiel

AG2R LA MONDIALE rassemble différentes sociétés de personnes qui poursuivent un double objectif : créer de la valeur, et la partager, pour garantir la pérennité du modèle assurantiel paritaire et mutualiste.

La création de valeur est permise grâce au renforcement systématique des fonds propres et à l'efficacité du modèle économique d'AG2R LA MONDIALE qui repose sur l'articulation de trois « piliers » :

- **l'expertise financière** : la bonne solvabilité du Groupe est le résultat d'un pilotage global des risques (techniques, financiers et opérationnels), d'une politique tarifaire qui tient compte des équilibres techniques autant que comptables et d'une gestion d'actifs diversifiée qui vise la sécurisation des actifs dans le temps ;
- **l'expertise sociale** : la politique de ressources humaines est centrée sur la qualité du service et du conseil aux assurés ;
- **l'expertise technique et commerciale** : les systèmes d'information, les processus et les outils nécessaires à la mise en œuvre de la politique commerciale font l'objet d'investissements réguliers pour permettre aux équipes commerciales de mettre en œuvre les objectifs RSE propres à l'assurance de protection sociale (adaptation de la tarification et des garanties, qualité de la gestion, satisfaction clients, exercice du devoir de conseil, loyauté des pratiques commerciales...).

Gouverné selon les principes et les valeurs du paritarisme et du mutualisme, le Groupe ne rémunère pas d'actionnaire.

S'il affecte une grande partie de la richesse économique qu'il crée au renforcement de ses fonds propres pour garantir la pérennité du modèle et donc la tenue de ses engagements sur le long terme, AG2R LA MONDIALE veille à partager cette richesse avec ses assurés et ses autres parties prenantes :

- 1) rémunération équitable des contrats,
- 2) redistribution sous forme d'aides sociales individuelles,
- 3) dons financiers au profit de l'intérêt général et de l'innovation sociale,
- 4) investissements solidaires fléchés pour contribuer au développement de l'emploi et à la transition écologique sur les territoires.

A titre d'exemples, le Groupe conçoit et anime plusieurs fonds sociaux en partenariat avec les branches professionnelles dans les secteurs notamment de l'alimentaire, de la coiffure ; il est membre fondateur de la Fondation Entrepreneurs de la Cité et co-assureur des solutions de micro-assurance proposées à des entrepreneurs vulnérables agissant en France. Il affecte une part de ses fonds sociaux collectifs à la mise en œuvre de solutions de prévention santé par l'activité physique et sportive.

Champ	Indicateurs - Périmètre précisé par indicateur		2015
Valeur créée Groupe	Résultat	Résultat net*	299,3 M€
	Fonds propres	Fonds propres au 31.12.15 *	5232,4 M€
	Collecte	Collecte brute globale *	10 308,2 M€
	Solvabilité	Couverture du besoin de marge de solvabilité* (plus-values latentes incluses, référence Solvabilité I)	285%
Politique produits et services	Satisfaction des clients	% de clients professionnels et TPE satisfaits (La Mondiale)	73%
		% d'allocataires satisfaits (allocataires retraite complémentaire en prenant en compte les phases interlocution et liquidation – AG2R)	Suite au rapprochement le dispositif est revu et l'enquête n'a pas été réalisée.
	Conciliation	Nombre d'affaires effectivement traitées par le conciliateur interne	456

		(Base : les réclamations adressées directement ou par la Direction générale – AG2R LA MONDIALE)	
		Nombre de réclamations traitées au 31.12	193 659
Partage de la valeur (AG2R LA MONDIALE)	Partage de la valeur avec les assurés	Volume des sinistres*	7527,6M€
		Rémunération des contrats*	2196,7M€
	Micro-assurance	Nombre de contrats actifs au 31/12 dans le cadre de la trousse Micro-assurance (Co-assurance avec CNP)	780
	Action sociale individuelle	Montants accordés aux assurés en complément de l'assurance (périmètre AG2R)	Au titre des Institutions de Retraite Complémentaire : 12 703 k€ Au titre du concurrentiel : 1 013 k€

*Ces indicateurs concernent le périmètre de combinaison SGAM AG2R LA MONDIALE qui est différent du périmètre retenu pour les autres éléments du rapport.

ii. Un investisseur responsable

La politique d'investissement est pilotée au niveau du Groupe. Elle est mise en œuvre selon les principes suivants :

- une gestion « en bon père de famille » ;
- une équité intergénérationnelle entre les assurés ;
- un lissage dans le temps des plus-values réalisées ;
- une gestion pilotée qui tient compte de l'âge des souscripteurs ;
- un contrôle permanent par les administrateurs ;
- les critères de l'OIT sont pris en compte dans la gestion des fonds d'investissement.

Elle se caractérise en outre par :

- la grande stabilité de l'allocation d'actifs que permet la gestion prudentielle ;
- une forte expertise en multi-gestion ;
- une offre sur mesure pour la gestion privée ;
- une expertise ISR reconnue et régulièrement primée.

Il convient de distinguer deux grandes classes d'actifs : les actifs mobiliers d'une part, les actifs immobiliers d'autre part.

S'agissant de RÉUNICA, la gestion des portefeuilles financiers est déléguée à des gérants externes et fait l'objet, tous les 2 ans, d'une notation par une agence de notation extra-financière. La note globale permet de positionner le Groupe par rapport au marché (celle-ci est en progression d'année en année). La note par gérant permet de les comparer entre eux et d'inciter les moins performants à améliorer leur notation en indiquant les entreprises qui pénalisent le plus leurs portefeuilles.

iii. Le soutien à une économie responsable et à l'emploi

Champ	Indicateurs – Périmètre Groupe		2015
Contribution à l'emploi et à l'environnement	Répartition des effectifs sur le territoire	Part des effectifs CDI régionaux par rapport à l'effectif global CDI	65%
		En Ile de France	35%
	Investissements fléchés destinés à favoriser l'emploi en France ou l'environnement	Encours* en 2015 en Green Bonds, prêts à l'économie et Private Equity** (hors RÉUNICA) en M€	1 607,4
	Private Equity	Engagement*** de l'exercice en M€	122
	Empreinte carbone**** des actifs assuranciers en tCO2e/M investi (hors RÉUNICA)	La Mondiale sur le périmètre des actifs adossés AG2R Prévoyance	159 141
	Exercice des droits de vote***** (hors RÉUNICA)	La Mondiale AG2R	82% 92%

- * Le montant des encours est ici donné en valeur nominale et non en valeur boursière
- ** Les investissements Private Equity sont réalisés chez des gestionnaires de fonds situés en France mais dont les investissements peuvent dépasser le cadre national.
- *** Le montant en Private Equity engagé au cours d'un exercice peut être appelé sur plusieurs exercices.
- **** Il est apparu nécessaire à l'investisseur de long terme qu'est le Groupe AG2R LA MONDIALE de s'intéresser à l'empreinte carbone des actifs gérés, étape vers l'évaluation du risque carbone auquel ces derniers l'exposent. En effet, dans les années à venir une réglementation est attendue sur la valorisation des actifs (cf Loi du 17 août 2015 sur la transition énergétique pour une croissance verte). L'empreinte carbone d'un portefeuille permet de quantifier le niveau de responsabilité face au changement climatique et de profiter des opportunités de la transition énergétique (énergies renouvelables, agro-carburants, la mobilité, bâtiments sobres en énergie...). L'empreinte carbone a été mesurée en interne, elle a pris comme périmètre les actions et obligations des entreprises et les dettes souveraines, un ratio d'emprise a été calculé, puis ce ratio a été appliqué aux EGES (scopes 1 et 2) de l'entité.
- ***** En tant qu'investisseur institutionnel le Groupe a le droit et le devoir fiduciaire d'exercer ses droits de vote en assemblées générales. Dans l'intérêt même de ses clients, elle a un rôle à jouer notamment dans la gouvernance des entreprises dans lesquelles elle a investi. Dans ces occasions elle se prononce sur les comptes, l'affectation du résultat, les conventions réglementées, la composition du conseil, les opérations du capital, la rémunération des dirigeants, les statuts, jouant son rôle de partie prenante active.

iv. Les actions de solidarité

Champ	Indicateurs-Périmètre Groupe		2015
Action sociale	Interventions individuelles et collectives	Dotation des fonds sociaux institutionnels	98,77 M€
		Montant global des aides financières accordées aux allocataires retraités en difficulté	5,31 M€
		Nombre d'interventions réalisées au titre de la démarche Ecoute Conseil Orientation (ECO)	109 714
		Nombre total de bénéficiaires	255 772
		Montant global accordé aux organismes médico-sociaux	1,09 M€
		Montant global accordé à la recherche médicale ou médico-sociale	6,33 M€
		Montant accordé au titre des actions de prévention santé (sensibilisation, formation)	11,31 M€
Fonds d'innovation	Financement de projets relevant de l'intérêt général	Dotation financière globale apportée aux associations œuvrant dans le domaine de l'intérêt général	1,777 M€
		Montant global des actifs immobilisés sous forme de prêts aux associations partenaires	6 M€
	Accompagnement stratégique	Financement d'honoraires de conseil	0,437 M€
Mécénat	Mécénat culturel	Montants redistribués pour la réalisation d'expositions culturelles sur les territoires	405 000
	Mécénat de solidarité	Montant versé à la Fondation par La Mondiale et AG2R Prévoyance *	900 000
	Contribution en nature	Journées de travail et d'information pour les bénévoles de la Fondation AG2R LA MONDIALE (nombre de jours /an)	49
		Nombre de salariés (équivalent temps plein) mis à la disposition des Fondations du Groupe** et de la politique de mécénat culturel	4

* Ce montant ne comprend pas ni l'apport annuel d'AG.Mut (100 000 €), ni l'abondement d'Amphitea.

** Ce nombre comprend les salariés mis à disposition pour les fondations AG2R LA MONDIALE, REUNICA Prévoyance, le Fonds Bien être et Bien vieillir (BEBV), et pour la politique de mécénat culturel.

c. Sous-traitance et fournisseurs

La politique « Achats » est définie au niveau du périmètre global Groupe. Les Achats sont segmentés en quatre grandes familles : communication, marketing, relation clients ; facilities ; prestations intellectuelles ; informatique. Le volume financier des Achats Groupe s'élève à environ 400 millions d'euros et près de 300 fournisseurs couvrent plus de 80% de ce volume. Le principe-clé de la politique Achats est de construire une relation équilibrée avec ses fournisseurs, c'est-à-dire une relation respectueuse de leurs intérêts et vigilante quant aux risques pris par le Groupe. Cette politique repose sur des engagements génériques et de nombreuses bonnes pratiques qui contribuent au développement durable : insertion de critères RSE dans les cahiers des charges des appels d'offres et dans les grilles d'analyse des réponses, intégration d'une clause d'audit dans les contrats relevant d'une prestation externalisée, prise en compte de l'origine et de la nature des matériaux utilisés par les fournisseurs (achat de matériel), respect des délais de paiement (30 jours maximum sauf pour les prestations particulières et les contrats ponctuels), sensibilisation régulière des acheteurs internes et des approvisionneurs, tous les fournisseurs dont le volume d'achats est supérieur à 20 K€ font l'objet d'une étude de solvabilité et de dépendance. Enfin, les contrats émis par le Groupe contiennent des clauses-type qui permettent de prévenir les risques liés au recours à la sous-traitance. De plus, pour les familles d'achats sensibles, il est demandé périodiquement aux fournisseurs sous-traitants de fournir les attestations sur l'honneur certifiant que le travail sera réalisé avec les salariés employés régulièrement et que les formalités prévues par le Code du Travail seront respectées, une attestation de fourniture de déclarations sociales émanant de l'organisme de protection sociale chargé des recouvrements et cotisations sociales du Prestataire et datant de moins de six (6) mois. Cet objectif pour les familles de propriété, d'accueil et de centres de relation client est aujourd'hui fixé à 80 % de réponses. Il est fait appel à la sous-traitance pour l'ensemble des quatre familles citées ci-dessus, pour un volume qui représente environ 35% de celui des achats. Les domaines les plus concernés sont l'informatique, l'accompagnement de projet ainsi que l'actuariat.

d. Conformité, déontologie, loyauté des pratiques et respect des droits de l'Homme

La politique conformité dans le cadre de la démarche Solvabilité 2 est structurée d'une manière uniforme pour l'ensemble des entités assurances quelle que soit leur forme : assureur, mutuelles, institutions de prévoyance. Elle s'appuie sur une méthode commune de déploiement au moyen de politiques et de normes conformité. L'enjeu est l'identification des éventuelles non-conformités et la priorisation des actions de mise en conformité à mettre en œuvre, et ce sur les domaines d'activité suivants : protection de la clientèle, protection des données personnelles, lutte contre le blanchiment des capitaux et lutte contre la fraude ; protection des dirigeants (délégations de pouvoir et de signature), déontologie et conflits d'intérêts. La démarche conformité s'inscrit dans le cadre de la gestion des risques opérationnels et s'attache à intégrer son action dans la cartographie plus large des risques opérationnels du Groupe. Elle présente néanmoins des spécificités sur les thèmes : des analyses d'impact des évolutions réglementaires, de l'analyse conformité de la création produit et des projets SI et de l'analyse des incidents de non-conformité et des sanctions. Elle suit plus particulièrement les projets mis en œuvre afin de s'assurer de la bonne déclinaison opérationnelle des exigences réglementaires dans le Groupe.

Une attention toute particulière a été apportée au thème de la protection de la clientèle afin de renforcer la sécurisation des consommateurs. Deux dimensions ont fait l'objet de mesures particulières : l'amélioration du dispositif de recherches des bénéficiaires de contrats d'assurance vie en déshérence et le renforcement de la matérialisation du conseil au client en intégrant une dimension supplémentaire d'expertise financière et de sensibilité aux risques.

La démarche déontologie repose sur un partage des responsabilités entre le département et le déontologue Groupe. La charte des administrateurs a été présentée à l'ensemble des conseils d'administration et se trouve accessible sur l'intranet mis à disposition des administrateurs.

Le dispositif de lutte contre la fraude a également été renforcé par la mise en œuvre de relais opérationnels au sein des services de gestion dont l'activité est la plus exposée et un comité de pilotage se réunit régulièrement pour suivre les travaux menés. La cartographie des risques de fraude est en cours de mise à jour.

La déontologie appréciée sous l'angle des bonnes pratiques commerciales reste particulièrement sous surveillance et différentes actions de contrôles ont été menées afin de vérifier les bonnes conditions de vente des produits d'assurance. Un dispositif de formation à destination des conseillers commerciaux est en cours de préparation pour renforcer l'intégration des bonnes pratiques dans la démarche commerciale.

Mis sur pied en 2016, le groupe de travail sur le thème de l'éthique des affaires dans le cadre des « transactions, accords et partenariats » poursuit ses travaux pour aborder les sujets des cadeaux, marques d'hospitalité, conflits d'intérêts et corruption. Il a pour ambition de mettre en œuvre un Guide des bonnes pratiques pour encadrer cette démarche.

e. Autres actions engagées en faveur des Droits de l'Homme

Le Groupe est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et donc contre la criminalité organisée. Des efforts et investissements considérables ont été réalisés afin de se doter d'un système informatique de détection du risque de blanchiment. Il a été déployé sur le système d'information Pégase au bénéfice de l'assureur La Mondiale Partenaire en 2014. Le déploiement va se poursuivre en 2015 sur le système d'information 8X pour l'assureur La Mondiale. Une action transverse a été menée pour tous les assureurs du Groupe sur le thème du gel des avoirs et la détection des Personnes Politiquement exposées.

Une réflexion est engagée avec la DRH autour des sujets suivants : non-discrimination, addiction au travail, harcèlement et laïcité sur le lieu de travail. Des travaux seront entrepris sur ces différents thèmes afin de dégager les normes conformité à mettre en place et de rédiger les documents de références qui se révéleront nécessaires. Des actions de formation seront menées à l'issue des travaux.

f. Protection des données personnelles

Le Groupe garantit à tous le respect des droits attachés à la protection de la vie privée et en particulier à la protection des données personnelles issue de la loi dite « Informatique et Libertés », adoptée en 1978. Il s'engage à satisfaire rigoureusement aux obligations légales qui lui incombent et à les faire appliquer par tous les collaborateurs qui traitent de telles données en son nom. C'est le département protection des personnes et des biens de la Direction des risques opérationnels et qualité en lien avec le Correspondant Informatique et Libertés (CIL) qui veillent à la mise en œuvre de mesures de protections nécessaires à la gestion conforme des données personnelles, en intervenant préalablement à la mise en place de traitements, par l'analyse de notes de cadrages ou en accompagnant les projets impactants. Ainsi plus de 25 études de cadrage ont été analysées sur l'année 2015.

Par ailleurs le département protection des personnes et des biens et le CIL accompagnent les collaborateurs dans la mise en place de différentes opérations par des actions de conseil et de sensibilisation. Ainsi 125 actions ont été réalisées l'an dernier, dont 99 actions de prévention parmi lesquelles :

- l'accompagnement de deux projets de l'action sociale nécessitant la gestion d'informations personnelles des ressortissants supposant de prendre des précautions particulières ;
- la vérification de la conformité des dispositifs de vidéosurveillance du Groupe ;
- des avis et recommandations sur les conditions de collecte et d'utilisation du numéro de sécurité sociale ou de données de santé et l'interprétation des délibérations du « pack de conformité assurances » de la CNIL dans le cadre des traitements relatifs aux contrats non réclamés, à la DSN ou aux contrats responsables ;
- la validation des conditions d'accès aux documents contenant des informations personnelles confidentielles dans le cadre de la mise en place de processus dématérialisés.

Le département protection des personnes et des biens et le CIL veillent également à la bonne information des clients en s'assurant notamment de la présence et de la conformité des mentions obligatoires et travaillent en lien avec le marketing pour garantir aux clients une information sur les produits et services du Groupe dans le respect des obligations légales. Ainsi un recueil de mentions informatives et clauses informatiques et libertés a été élaboré afin de garantir le respect des droits des personnes dans nos traitements internes, sur nos sites internet et dans nos relations avec nos partenaires ou sous-traitants.

Enfin, le CIL reçoit les demandes d'accès de rectification et d'opposition des personnes concernées par les traitements du Groupe, et les transmet aux directions impliquées. En cas de besoin il est l'interlocuteur de la CNIL et des personnes dont les données font l'objet de traitements. Ainsi pour l'année 2015 le CIL et le département protection des personnes et des biens ont traité 171 demandes dont 165 demandes de non prospection.

III. ENTREPRISE SOCIALEMENT RESPONSABLE

AG2R LA MONDIALE met en œuvre une politique de ressources humaines innovante et responsable qui repose sur un haut niveau de dialogue social, de qualité de vie au travail, de formation professionnelle, de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, de respect des diversités et d'égalité de traitement. Il développe aussi des actions régulières de sensibilisation et de mobilisation des collaborateurs dans les différents domaines de la RSE, les salariés étant considérés comme les premiers leviers du changement dans l'entreprise. La politique générale de ressources humaines est pilotée au niveau du Groupe, les effectifs sont quant à eux répartis sur deux entités distinctes, l'une rassemblant les salariés relèvent de la convention collective « Retraite » (périmètre AG2R), l'autre rassemblant les salariés appartenant à l'UES La Mondiale ainsi qu'à Amphitéa.

Champ	Indicateurs sociaux – Périmètre Groupe		2015	
Emploi	Effectifs	Effectif total au 31/12	10 081	
		Effectif CDI au 31/12	8839	
		Part des femmes dans l'effectif CDI	64,5%	
		Pyramide des âges de l'effectif CDI	- 30 ans	621
			30 à 44 ans	4019
	45 à 54 ans		2616	
	55 ans et plus		1583	
	Embauches	Nombre total d'embauches (hors mobilités entre structures), en CDI, par sexe et catégorie d'âge	Hommes	128
			Femmes	174
			Moins de 30 ans	128
			30 à 44 ans	140
			45 ans et plus	34
		Nombre d'embauches par contrat à durée indéterminée dont les titularisations (hors mobilités entre structures)	302	
		Nombre d'embauches de contrat en alternance	199	
		Nombre d'embauches de salariés de 26 ans et moins (cf engagement contrat de génération)	72	
	Licenciements	Nombre de licenciements individuels pers. adm.	6	
		Nombre de licenciements individuels pers. comm.	38	
Turnover	Turn over global (en pourcentage)	2,79%		
Rémunérations *	Progression des salaires moyens des administratifs à effectifs constants :	La Mondiale	1,60%	
		AG2R RÉUNICA	1,08%	
	Masse salariale en €	417 664 563		
Organisation du travail	Recours au temps partiel et aux intérimaires	Nombre de salariés occupés à temps partiel	1426	
	Absentéisme	Taux d'absentéisme	6,1%	
Relations sociales	Accords collectifs	Nombre d'accords signés	20	
		Nombre de réunions paritaires préparatoires	62	
Santé et sécurité**	Accidents avec arrêts	Nombre d'accidents du travail avec arrêt	39	
		Taux d'absence pour accident du travail	0,04%	
		Nombre d'accidents de trajet avec arrêt	61	
	Suivi des risques psychosociaux	Existence d'une politique formalisée et suivie dans le temps : « Ma vie au travail »	Oui	

Formation	Politique de formation	% de la masse salariale consacrée à la formation continue : La Mondiale AG2R RÉUNICA	6,46% 4,79%
		Taux d'accès à la formation LM AG2R RÉUNICA	84% 62%
		Nombre d'heures de formation par salarié formé LM AG2R RÉUNICA	37,2 21,8
		Taux d'accès à la formation sur les 3 dernières années LM AG2R RÉUNICA	95% 93%
	Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)	Existence d'une politique de GPEC au niveau du Groupe	oui
Diversité et égalité des chances	Politique en faveur de l'intégration et du maintien en emploi des personnes en situation de handicap	Existence d'un plan d'action Handicap	oui
		Nombre d'unités bénéficiaires comptabilisées.	334,5
		Recours au travail protégé (nombre ETP en 2014)	500,36
		Nombre de correspondants « Handicap »	40
		Actions de sensibilisation au handicap, et de formation à distance, des représentants du personnel, des managers et des salariés.	Oui
Droits de l'Homme	Respect des conventions fondamentales de l'OIT	Implantations dans des pays dont le droit du travail est établi en lien avec les conventions de l'OIT	oui
	Vie collective	Vie associative et activités extra-professionnelles des salariés et des retraités facilitées par l'employeur (Théâtre, chorale, bibliothèque).	oui

* Les fonctions commerciales étant rémunérées majoritairement par un dispositif de variable.

** Deux maladies professionnelles ont été déclarées à la Sécurité Sociale en 2015.

***Risques reconnus au travail, principalement générés par une situation de stress, les risques psychosociaux et leur prévention sont des sujets inscrits dans la politique des Ressources Humaines. Un plan d'action de 3 objectifs a été défini, renforcement de la présence de la médecine du travail et des assistantes sociales, mobilisation et formation des managers à la prévention et à la gestion des risques psychosociaux, information des collaborateurs sur la prévention et la gestion des risques de cette nature par la mise à disposition des salariés de deux guides sur l'intranet (« Que faire face à une situation de risque psychosocial ? », document élaboré avec les CHSCT, et la prévention par des bonnes pratiques). Par ailleurs, l'enquête « Ma vie au travail » permet d'obtenir une perspective et un suivi du sujet au niveau collectif.

a. Politique de formation

Avec un investissement en formation de plus de 5% de la masse salariale, le Groupe déploie une politique formation volontariste en réponse aux enjeux d'évolution rapide des métiers et des compétences.

i. Orientations de la formation

La politique de formation s'articule autour de 4 orientations principales, définies en déclinaison du plan d'Entreprise « Elan 2018 » et de la politique GPEC du Groupe :

- axe 1 : accompagner les collaborateurs dans le développement de leurs compétences individuelles et collectives ;
- axe 2 : accompagner les projets du Groupe et sa transition digitale ;
- axe 3 : déployer la politique managériale ;
- axe 4 : contribuer à la maîtrise des risques au sein du Groupe

ii. Digitalisation de la formation

Pour répondre aux enjeux d'évolution rapide des métiers et des compétences et pour renforcer l'attractivité de la formation, le Groupe a engagé un chantier de digitalisation de la formation. Ce chantier s'est concrétisé en novembre 2015 par l'ouverture d'un espace d'apprentissage numérique, Mon Campus. Accessible depuis le poste de travail des collaborateurs, Mon Campus est l'un des vecteurs principaux des contenus déployés pour accompagner les collaborateurs dans la transition digitale du Groupe, dans le cadre de la démarche Connectons Nos Talents.

iii. Refonte des parcours d'intégration

Pour renforcer la qualité de l'intégration dans le groupe et contribuer à la sensibilisation au digital des collaborateurs, le parcours d'intégration s'articule désormais autour de 4 modules digitaux (SIGNAL 3.0) auquel s'ajoutera prochainement un événement en présentiel. En complément, les cursus de mise en métier sur les grands métiers du Groupe sont en cours de refonte pour intégrer les nouvelles compétences métiers, développer les modalités distancielles et améliorer leur lisibilité pour les collaborateurs.

iv. Politique managériale et transition digitale

Dans le cadre de la politique managériale, déployée au travers des rencontres du management et de la refonte des cursus de prise de fonction, les managers réinterrogent leur rôle et leur posture au regard des impacts du digital.

v. Maîtrise des risques

Enfin, dans le cadre de son 4eme axe portant sur la maîtrise des risques, le plan de formation accompagne le programme de diffusion de Solvabilité 2 et développe les compétences autour de la lutte anti blanchiment et du devoir de conseil.

b. Accessibilité

En matière de mise en accessibilité des locaux recevant du public le choix a été fait au niveau de la politique Groupe de devancer le calendrier réglementaire (2018). L'objectif devrait être atteint car à ce jour plus des 2/3 des sites concernés sont accessibles.

c. Egalité professionnelle Femmes-Hommes

Un nouvel accord collectif, le troisième sur ce thème, a été signé ; il couvre la période 2016/2018 et traite les sujets suivants :

- le rééquilibrage quantitatif sur certaines catégories d'emplois via les recrutements ;
- la totale équité dans l'accès aux formations notamment qualifiantes ;
- l'engagement de progression de 2% de l'effectif féminin dans la population des cadres de direction notamment du COMADIR.

Enfin, il réaffirme le principe de stricte égalité de traitement en matière de rémunération avec le maintien d'un budget dédié à la compensation des éventuels écarts.

IV. RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

a) Politique environnementale

Une politique environnementale a été élaborée tout au long de l'année 2014 : création d'un groupe de travail réunissant toutes les Directions concernées, organisation d'un concours interne pour faire remonter des idées de projets, actions régulières de sensibilisation, identification des bonnes pratiques environnementales internes. Elle a été entérinée par le COMEX au mois de juillet 2015. Cette politique environnementale articule une orientation générale et cinq axes d'engagement prioritaires. Le suivi de sa mise en œuvre est organisé par engagement, par thème, par métier, par site et par partie prenante. Elle constitue enfin un élément à part entière du Plan d'entreprise ELAN 2018 (fiche chantier dédiée).

Les cinq engagements de la politique environnementale pour la période 2015-2020 :

- mieux maîtriser les pollutions et les déchets produits, de manière directe ou indirecte, par le Groupe ;
- être plus économes en matière de consommation des ressources naturelles ;
- mieux apprécier notre contribution à la transition énergétique ;
- réaliser une empreinte carbone de nos actifs financiers ;
- continuer de réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Un fil rouge : appliquer dans nos décisions la recherche du juste équilibre entre les trois dimensions du développement durable (économique, sociale, environnementale).

Pour l'exercice 2015,

b) Au titre de l'immobilier de placement et de l'immobilier d'exploitation

Depuis plusieurs années le Groupe s'est engagé volontairement et activement dans une politique immobilière durable et responsable. Ceci apparaît tant dans les projets de rénovation que dans les projets d'investissements. L'objectif clé visé par la Direction immobilière de placement est la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments (en 2019, les consommations énergétiques devront être inférieures de 30% aux consommations de 2012). Pour mémoire le patrimoine immobilier de placement pris en considération (459 000 m² en 2015, 451 000 m² en 2014) est tertiaire et représente 95% du patrimoine total de placement. Plusieurs actions traduisent cette ambition :

- la poursuite de la politique de réduction des consommations énergétiques ainsi que l'amélioration du confort et du bien-être des occupants des bâtiments ;
- la poursuite de deux très importantes opérations de restructuration, portant sur des surfaces d'environ 32000 et 45000 m², la première vise une triple certification en construction (HQE™, LEED®, BREEAM®), la seconde vise une double certification (HQE™, BREEAM®) ;
- le lancement de la construction d'un immeuble à Paris 17^{ème}, d'une surface d'environ 22500 m², au sein de l'éco-quartier des Batignolles conjuguant des politiques ambitieuses de déplacements, de mixité, de protection de l'environnement et destiné à des bureaux rafraîchis non climatisés aux exigences de sobriété énergétique élevée avec un recours massif aux énergies renouvelables ;
- l'acquisition d'un immeuble à Boulogne-Billancourt possédant une certification HQE™ en construction ainsi qu'en exploitation ;
- l'obtention de la certification HQE™ Exploitation par un immeuble situé à la Défense (Exaltis) et de la certification BREEAM® in use par un immeuble parisien (rue Albert 1^{er}) ;
- l'utilisation du mécanisme des Certificats d'Economie d'Energie ;
- la désignation fin 2015 d'un fournisseur d'électricité 100% verte pour l'ensemble des parcs immobiliers (placement et exploitation) ;
- le site de la rue de Montholon (près de 8000 m² à Paris) a fait l'objet de travaux d'investissement afin de changer le mode d'énergie de l'installation de chauffage. L'immeuble anciennement chauffé au gaz l'est désormais par le réseau CPCU, lequel alimente les installations qu'il dessert par une énergie faisant de plus en plus appel à la valorisation énergétique des déchets ;
- Le Groupe a poursuivi sa campagne d'audit énergétique de ses bâtiments d'exploitation au cours de l'année 2015, portant ainsi à 166 420 m² la surface audité, soit 75% de la surface du parc qui représente environ 86% des consommations.

- c) Au titre de la politique d'impression de bureau,
Elle a permis de réduire la consommation de papier par la pratique du recto-verso, le recyclage de l'imprimé une face et l'incitation à la numérisation pour donner quelques exemples.
- d) Au titre des risques en matière d'environnement (art. 225-105-1-II 2° a) du code de commerce), aucune somme n'est provisionnée.
- e) Au titre de l'utilisation des sols (art. R 225-105-1-II 2° c) du code de commerce), l'utilisation du sol par le Groupe AG2R LA MONDIALE se limite à l'emprise des bâtiments tertiaires occupés dans le cadre de son activité et de ses immeubles de placement.
- f) Pour information la thématique des nuisances sonores (l'article 225-105-1 du Code du commerce) n'est pas directement applicable aux activités du Groupe.

Champ	Indicateurs environnementaux – Périmètre AG2R LA MONDIALE		2015	
Pollution et gestion des déchets	Suivi des déchets en termes de volume	Formalisation d'une politique de gestion des déchets Groupe	En cours	
		Nombre de sites loués ou détenus par le Groupe équipés d'un système de collecte et de recyclage des déchets	ND	
		Part de la surface des sites occupés équipés d'un système de collecte et de recyclage	ND	
		Tonnes de papiers collectés et recyclés	ND	
		Nombre de sites équipés pour le tri, la collecte et la valorisation des déchets, (papier, DIB, verre...).	ND	
		Tonnage des DEEE collectés en partenariat avec APR2 et Ateliers du Bocage	9,85	
Utilisation durable des ressources	Consommations énergétiques*	Existence d'un outil de télé-relevé des consommations sur les 23 sites les plus importants.	oui	
		Volume de la consommation d'énergie exprimée en kWh. **	45 788 701	
	Consommation d'eau	Existence d'un outil de télé-relevé des consommations sur les sites les plus importants.	oui	
		Volume des consommations d'eau **	ND	
	Consommation papier	Existence d'une politique formalisée d'impression bureautique	oui	
		Part des papiers labellisés PEFC et FSC	90%	
		Redevance Ecotaxe versée à ECOFOLIO.	63 765€	
		Tonnage total de l'éco contribution à EcoFolio (sur tous les supports papiers : mailings, papiers à tête...)	1 122	
		Tonnage de papiers et enveloppes achetés, toutes activités confondues	598	
		Tonnage de papiers et enveloppes achetés pour la production en interne (Editprint), pour clients externes.	455	
	Poids de papiers et enveloppes achetés à usage bureautique (hors production) par collaborateur en kg (effectif au 31/12)	21		
	Changement climatique	Impact carbone	Bilan des émissions de gaz à effet de serre par collaborateur, méthode de l'ABC (Ademe) version 7.1.01. Scopes 1 et 2.	0,53 TCO2e
			Volume des émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation d'énergie	4 023 TCO2e

		Volume des émissions de gaz à effet de serre liées à la flotte automobile***	1 281 TCO2e
		Volume des émissions de gaz à effet de serre liées aux recharges de gaz frigorigènes	84 TCO2e
		Taux moyen de la flotte automobile en g CO2/km	107,4gCO2/km
		Volume de la consommation d'énergie primaire du parc immobilier de placement exprimé en kWh/m²/su/an****	354
		Emissions réelles du parc immobilier de placement en kgCO2e/m²/su/an	18
		Part du patrimoine de placement certifié en neuf ou rénové	25% Soit 118 000 m²
		Part du patrimoine de placement certifié en exploitation	20% Soit 94 000 m²
Protection de la biodiversité	Pas de politique spécifique	Impact de l'activité du Groupe sur la biodiversité	Faible

* Le Groupe a fait le choix de recourir aux énergies renouvelables, le nouveau contrat négocié et signé fin 2015 prend effet au 1^{er} janvier 2016.

** La consommation d'eau du Groupe n'a pu être renseignée pour l'exercice 2015 en raison d'une défaillance technique de l'outil de télé-relève, la connaissance de la consommation se fera par le traitement des factures qui ne peut avoir lieu à cette période de l'année.

*** Conformément à la méthode de l'ABC (ADEME) pour les scopes 1 et 2 du BEGES R, nous ne comptabilisons pas les véhicules personnels du réseau commercial dont les émissions relèvent du scope 3. Les facteurs d'émission pris en considération correspondent à la phase de combustion.

**** Sont exclues de ce calcul de ratio les surfaces (environ 31% du parc tertiaire) pour lesquelles nous ne possédons pas les justificatifs nécessaires, c'est-à-dire les factures des concessionnaires ou les rapports d'activité des facilities managers des sites. A titre de comparaison le baromètre 2015 de l'Observatoire de l'Immobilier Durable a fait état d'une consommation moyenne d'énergie primaire de 439 kWh/m²/su/an, laquelle a été définie à partir d'un échantillon de 1050 bâtiments développant environ 5,3 millions de m².

V. PERSPECTIVES 2016

En 2016, la mise en œuvre des chantiers « ISR/RSE » et « Politique environnementale » du Plan d'entreprise ELAN 2018 constitueront la feuille de route de la démarche RSE du Groupe.

En outre, une attention particulière sera portée aux sujets suivants :

- préparation de la transposition de la directive européenne en matière de reporting extra-financier ;
- élaboration d'une méthode pour mettre en œuvre l'article 173 de la loi TEE ;
- formalisation d'une analyse de matérialité ;
- renforcement et structuration des équipes dédiées.